

***Greffe municipale***

## **Séance du Conseil communal du 6 mars 2009**

La Municipalité informe les électeurs que, dans sa séance du 6 mars 2009, le Conseil communal a accepté les préavis suivants:

- **Préavis No 1/2009**

Projet de franchissement des voies CFF pour piétons et vélos entre le secteur ex-Filtrona à Crissier et le chemin de la Forêt à Ecublens/VD – Demande d'un crédit d'étude pour l'avant-projet et évaluation sommaire des coûts

- **Préavis No 2/2009**

Modification des articles 37, 43 et 56 du règlement du Conseil communal

Les préavis cités ci-dessus peuvent être consultés sur le site internet de la Commune ou au Greffe municipal, bâtiment Mon Repos, chemin de la Colline 5, jusqu'au **30 mars 2009**.

Décisions susceptibles de référendum, en vertu de l'art. 107 de la loi sur l'exercice des droits politiques.

*Greffe municipale*